

LICENCIEMENTS AU CFA DES HAUTES-PYRENEES :
NON ! CES ELUS DU PERSONNEL NE NOUS REPRESENTENT PAS !

Dans le cadre de la procédure ayant conduit au projet de licenciement collectif pour motif économique au CFA des Hautes-Pyrénées (AFPHP) :

- lors du Conseil d'Administration (C.A.) du 30 janvier 2013, ayant entériné les 8 licenciements, les 2 élus du personnels CFDT ont exprimé leur accord en votant pour le licenciement de 8 de leurs collègues (l'élue CGT-UNSA n'était pas conviée au C.A.).
- lors du Comité d'Entreprise (C.E.) extraordinaire du 15 février 2013, lors duquel la Direction de l'AFPHP devait recueillir l'avis du C.E. concernant le projet de licenciements, les 2 élus du personnels CFDT ont, dans le cadre d'un vote pourtant consultatif, à nouveau réitéré leur accord en votant pour le licenciement de 8 de leurs collègues (l'élue CGT-UNSA a voté contre).
- Lors du Comité d'Entreprise extraordinaire du 27 mars 2013, destiné à recueillir l'avis du C.E. concernant le projet de licenciement des 3 salariés protégés, les 2 élus du personnel CFDT ont, toujours dans le cadre d'un vote consultatif, à nouveau réitéré leur accord en votant pour le licenciement de 3 de leurs collègues (l'élue CGT-UNSA a voté contre par 2 fois et s'est abstenue quant à son propre licenciement pour des raisons éthiques).

Les 2 élus du personnels CFDT, délégués du personnel de surcroit, ont, par leur choix arbitraire et délibéré, non seulement légitimé un plan de casse sociale au CFA des Hautes-Pyrénées, mais ils ont aussi et surtout cautionné la dégradation inéluctable de la qualité de la formation assurée par le CFA que ce plan inflige aux jeunes de notre département.

Leurs prérogatives légales leur ont, bien entendu, permis de se prononcer comme ils l'entendaient. Mais, quel pitoyable déni de démocratie sociale quand, lors d'une épreuve aussi violente qu'un plan collectif de licenciements, qui ampute de surcroit 50% des personnels « administratifs » chargés d'assurer la qualité du service rendu aux apprentis et à leurs familles, aucune véritable consultation préalable de l'ensemble du personnel n'est organisée par ces mêmes délégués du personnel ; aucun débat participatif n'est suscité par des élus émanant de l'expression démocratique ; aucun appel pour l'organisation d'un vote au sein de l'ensemble des salariés, permettant de porter par la suite un message véritablement démocratique en C.A. et en C.E., n'est lancé ! A peine une information collective post Conseil d'Administration pour indiquer au personnel, sur le ton de la résignation, que le sort en était jeté et que 8 d'entre nous allaient être sacrifiés...

NON ! Ces élus du personnel ne nous représentent pas ! Ils ont trahi notre légitime aspiration à consultations et à débats au sein du personnel, institution qu'ils sont censés représenter, des missions fondamentales et non-négociables qui incombent à tout véritable élu.

OUI ! Nous nous faisons une autre idée de la démocratie sociale dans l'entreprise !

Le Collectif « salariés en colère du CFA des Hautes-Pyrénées »